



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis

4 janvier 2012

Spécialités à base d'aciclovir 5%, crème

ACICLOVIR ALMUS 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 366 874 4)

Laboratoires ALMUS FRANCE

ACICLOVIR ARROW 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 361 327 6)

Laboratoires Arrow Génériques

ACICLOVIR BIOGARAN 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 363 584 5)

Laboratoires BIOGARAN

ACICLOVIR CRISTERS 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 385 546 9)

Laboratoires CRISTERS

ACICLOVIR EG 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 349 152 4)

Laboratoires EG LABO-LABORATOIRES EUROGENERIC

ACICLOVIR MYLAN 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 361 235 3)

Laboratoires MYLAN S.A.S

ACICLOVIR QUALIMED 5%, crème

Tube de 10 g (CIP 361 771 2)

Laboratoires QUALIMED

ACICLOVIR RATIOPHARM 5%, Crème

Tube de 10 g (CIP 361 238 2)

Laboratoires RATIOPHARM

ACICLOVIR RPG 5 %, crème

Tube de 10 g (CIP : 361 778-7)

Laboratoires RANBAXY PHARMACIE GENERIQUES

ACICLOVIR SANDOZ 5 %, crème

Tube de 10 g (CIP : 368 195-7)

Laboratoires SANDOZ SAS

ACICLOVIR TEVA 5%, Crème

Tube de 10 g (CIP 361 770 6)

Laboratoires TEVA SANTE

ACICLOVIR WINTHROP 5%, Crème

Tube de 10 g (CIP 367 419 9)

Laboratoires SANOFI-AVENTIS FRANCE

ACICLOVIR ZYDUS 5%, Crème

Tube de 10 g (CIP 364 246 6)

Laboratoires ZYDUS

Motif d'examen

Réévaluation du Service Médical Rendu suite à la saisine de la Commission de la transparence du 16 juin 2011 par la Direction de la Sécurité Sociale en vertu de l'article R 163-19/6° du code de la sécurité sociale.

01 Contexte

La Commission de la transparence a été saisie par la Direction de la Sécurité Sociale pour rendre un nouvel avis sur le Service Médical Rendu (SMR) par les spécialités dont le taux de participation de l'assuré a été modifié sur la base d'un SMR faible apprécié par la Commission de la transparence avant le 5 janvier 2010 (décret n°2010-6 du 5 janvier 2010¹).

Les spécialités listées ci-dessus sont des médicaments génériques de la spécialité ZOVIRAX 5%, crème (Tube de 10 g).

02 Réévaluation du Service Médical Rendu

En conséquence, les conclusions de la Commission de la transparence concernant ZOVIRAX 5%, crème, dans son avis du 4 janvier 2012 s'appliquent à tous ces génériques.

Cet avis est disponible sur le site de la Haute Autorité de santé : <http://www.has-sante>.

¹ http://legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100106&numTexte=23&pageDebut=00338&pageFin=00338